



LE CHOIX
D'UNE AUTRE
SCOLARITÉ

HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Seconde

- Premier trimestre -

Extrait de cours Histoire-Géographie

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Classe de seconde

ORGANISATION DU PREMIER TRIMESTRE

Séquences	Leçons	Devoirs
HISTOIRE	THEME : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen-Age	
1	La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines 1/3 Athènes	
2	La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines 2/3 Athènes	Devoir n° 1
3	La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines 3/3 Rome	
4	La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations 1/3	Devoir n° 2
5	La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations 2/3	
6	La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations 3/3	
HISTOIRE	THEME : XVe – XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle	
7	L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du "Nouveau Monde"	Devoir n° 3
8	Renaissance, humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe	
9	Les guerres de religion	
GEOGRAPHIE	THEME : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles	
10	L'Arctique : fragilité et attractivité Généralisation étude de cas	Devoir n°4

En fin de fascicule : Les corrigés des exercices non à soumettre puis les énoncés des devoirs à soumettre.

PREAMBULE

L'exhaustivité est une chimère. La tentation est pourtant grande en histoire et en géographie. L'accumulation d'éléments factuels ne fait pas un bon cours. Toutefois, des savoirs fondamentaux permettent de raisonner, d'analyser des documents, des processus. Ils sont donc indispensables.

Le fascicule suit le bulletin officiel des nouveaux programmes parus en 2019. Néanmoins, ils se déclinent de différentes façons : certains cours sont particulièrement denses en contenu ; d'autres sont plus synthétiques et vous incitent à les compléter par vos recherches personnelles. Bien souvent, l'élève retient plus facilement un savoir acquis au cours d'une recherche en autonomie, qu'à la simple lecture d'un cours déjà tout fait. D'où l'importance d'écouter des émissions, de visionner des films, de lire des articles ou des ouvrages en ligne ou sur papier. L'objectif est de vous responsabiliser par l'autonomie.

À ce titre, les exercices proposés, dont l'on trouve le corrigé à la fin du fascicule, n'ont de vertus qu'à une seule condition : que vous y ayez réfléchi par vous-même, un certain temps, avant de lire les éléments de correction. L'inverse serait totalement contre-productif.

Autant que l'acquisition d'une culture générale solide pour appréhender le monde contemporain, l'histoire et la géographie nécessitent des mises en activité : recherche, analyse critique de documents, réflexion sur des sujets de composition parfois originaux, complexes, pour montrer que l'on est capable de restituer ses connaissances en fonction d'une problématique et d'un plan cohérent.

Des disciplines pour comprendre et agir

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie

permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

La construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;

Le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;

L'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;

Le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;

La prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;

Le développement de la culture générale des élèves.

SEQUENCE 1

HISTOIRE

THEME 1 : LE MONDE MEDITERRANEEN : EMPREINTES DE L'ANTIQUITE ET DU MOYEN ÂGE

LA MEDITERRANEE ANTIQUE : LES EMPREINTES GRECQUES ET ROMAINES

1/3

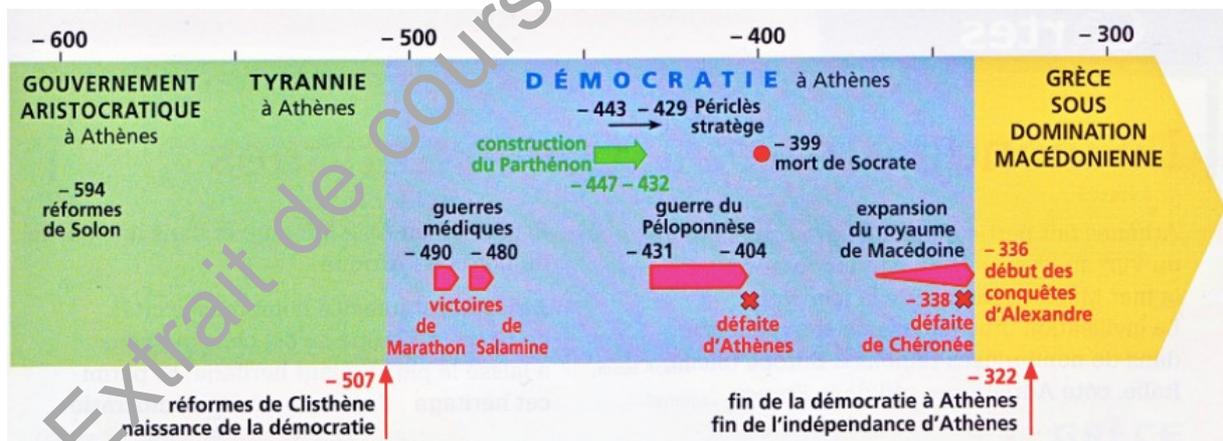
Objectifs :

En quoi Athènes incarne-t-elle la démocratie dans le monde grec ?

Montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.

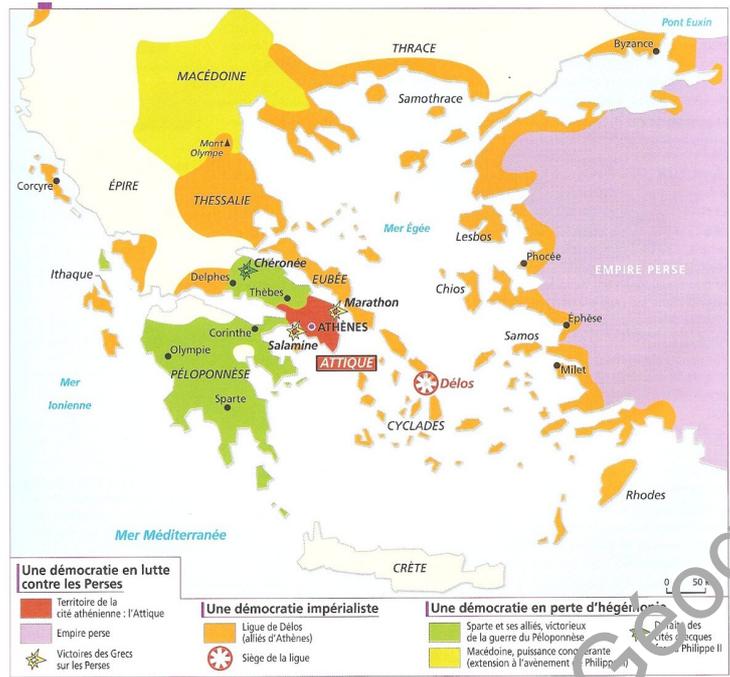
I. Le citoyen athénien au cœur de la démocratie

Document 1. Chronologie générale d'Athènes sous l'Antiquité



La démocratie est née dans le monde grec, dans la Cité d'Athènes au Ve siècle avant notre ère. Le citoyen par le droit de vote qu'il exerce est l'acteur principal de la cité athénienne. Les 42 000 citoyens sont tous égaux devant la loi. Ils gouvernent et combattent ensemble et participent aux mêmes cérémonies religieuses.

Document 2. Athènes et le monde grec aux Ve et IVe siècles avant notre ère



Manuel Seconde 2010, Magnard, Paris, p. 41

Pour comprendre le document :

Dans quelle région se trouve Athènes ?

Quels sont les ennemis d'Athènes ?

1. Les citoyens représentent une minorité de la population

Être citoyen athénien est un honneur qui implique des droits mais aussi des devoirs. À partir du Ve siècle, l'obtention de ce titre est soumise à des conditions précises et rigoureuses. Depuis une loi proposée par le grand Stratège Périclès en -451, il faut :

- habiter Athènes,
- être de sexe masculin,
- avoir un père citoyen et une mère fille de citoyens,
- à l'âge de 18 ans, suivre un entraînement militaire de deux années (période appelée « éphébie »).

Par rapport à la population totale (environ 380 000 habitants) de l'Attique, les citoyens ne représentent pas plus de 10% des habitants.

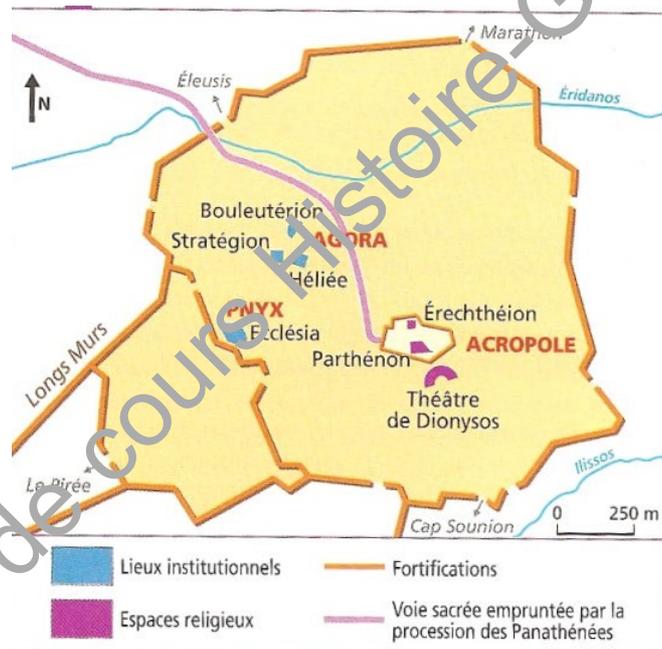
Les femmes n'étaient pas citoyennes mais transmettaient la citoyenneté à leurs fils. Elles restaient le plus souvent à la maison où elles recevaient leurs amies dans une pièce qui leur était réservée, le « gynécée ».

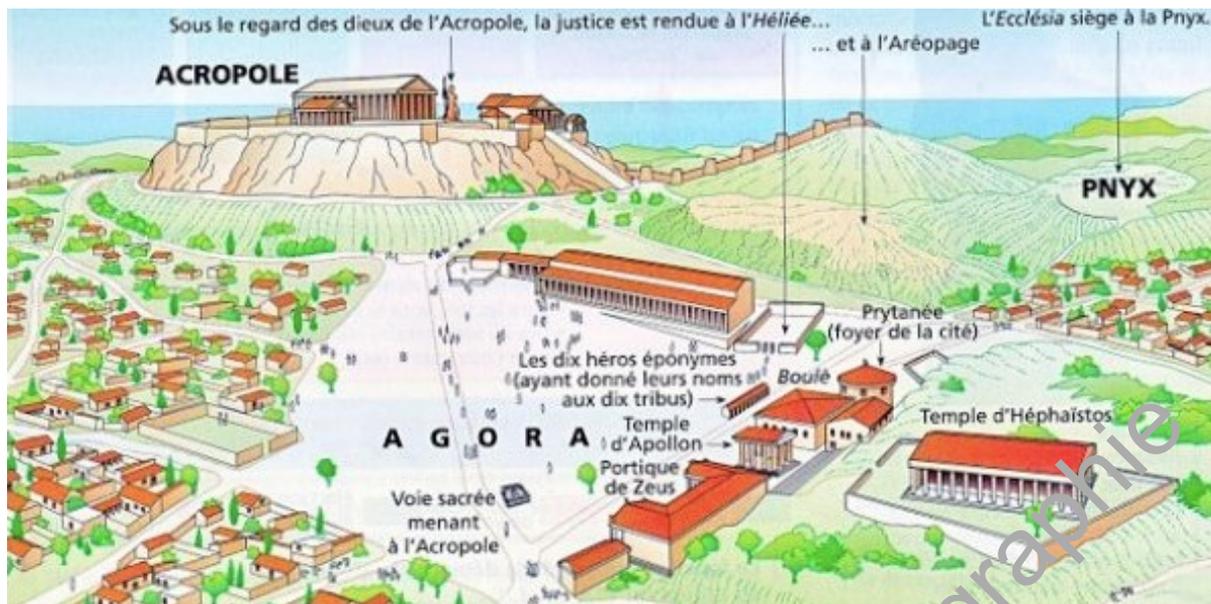
Les métèques étaient des hommes libres, habitant Athènes mais d'origine étrangère (généralement Grecs des autres Cités). Ils exerçaient souvent la profession de commerçants ou d'artisans dans le port du Pirée. Beaucoup d'entre eux étaient riches.

Les esclaves étaient la catégorie la plus nombreuse. Considérés comme des « instruments animés ». Ils étaient soit des prisonniers de guerre, soit des enfants d'esclaves ; mais un homme libre (citoyen ou métèque) ne pouvait pas être réduit en esclavage. Privés de liberté ils étaient la propriété de la Cité ou de citoyens. Ils servaient souvent de domestiques. Leur condition était variable, car elle dépendait de la plus ou moins grande sévérité de leur maître.

2. Le citoyen athénien participe à la vie politique de la Cité

Doc 3. Les lieux de la démocratie à Athènes





Manuel Seconde 2010, Magnard, Paris, p. 43

Pour comprendre le document :

Dans quels quartiers se situent : l'ecclésià, l'Héliée, le Parthénon ?

Le mode de gouvernement d'Athènes était différent de celui des autres Cités. En effet, les Athéniens ont inventé la démocratie : le gouvernement par le peuple, c'est-à-dire par l'ensemble des citoyens. Les Athéniens étaient très fiers de ce système qu'ils pensaient supérieur aux autres.

Il convient de noter qu'il s'agit d'une démocratie directe, car les citoyens prennent eux-mêmes les décisions, sans intermédiaire, cela était rendu possible par le faible nombre des citoyens, et le fait qu'ils n'assistaient pas tous aux réunions.

L'Ecclésià était l'assemblée de tous les citoyens. Elle se réunissait environ trois fois par mois sur la colline de la Pnyx, non loin de l'Acropole. Les citoyens peuvent voter l'ostracisme, c'est-à-dire l'exclusion de l'un des leurs de la Cité en cas de trahison.

Les activités de l'Ecclésià étaient les suivantes :

Discussions, délibérations : chaque citoyen pouvait prendre la parole et exposer son point de vue pour convaincre l'assemblée.

Voter les lois.

Vote de la guerre et de la paix.

Élection des magistrats.

La boulé est une assemblée composée de 500 magistrats tirés au sort chaque année. Elle avait pour mission de préparer l'ordre du jour de l'Ecclésià, puis de faire appliquer ses décisions.

Les magistrats sont des citoyens élus pour exercer les fonctions de direction de la Cité. Les principaux magistrats étaient les dix stratèges. Ils étaient chargés de faire appliquer les lois et de conduire les opérations militaires en temps de guerre. Ils étaient élus pour un an rééligibles indéfiniment mais étaient étroitement contrôlés (être l'objet d'un vote d'ostracisme). C'est ainsi que Périclès fut élu sans interruption pendant 15 années de 443 à 429 avant de mourir victime de la peste. D'autres Athéniens célèbres comme Miltiade ou Thémistocle furent également stratèges.

Comme tout pouvoir politique, la justice émanait du peuple et elle était rendue en son nom. Le principal tribunal était l'héliée : il était composé de 6000 citoyens tirés au sort, mais qui siégeaient à tour de rôle pour constituer des jurys.

Vocabulaire :

Boulé : Assemblée de 500 membres tirés au sort chargés de préparer les lois.

Cité : Communauté indépendante composée de la ville et de sa campagne environnante.

Ecclésia : Assemblée des Citoyens

Ephébie : Service militaire obligatoire. Il dure deux années.

Héliée : Tribunal d'Athènes.

Métèque : Étranger libre vivant et travaillant à Athènes.

Ostracisme : Procédure d'exclusion d'un citoyen votée par l'ecclésia.

Acropole : Espace religieux où se trouvaient les temples

Exercice 1

Questions de cours :

1/ Comment devient-on citoyen athénien ?

2/ Combien Athènes compte-t-elle d'Athéniens au Ve siècle avant notre ère ?

3/ Quel est le rôle de l'ecclésia ?

4/ Comment devient-on magistrat ?

5/ Définir « ostracisme ».

Comprendre le fonctionnement de l'héliée :

Doc. 1. Le serment des héliastes

Au moment de leur prise de fonction, les héliastes doivent prêter serment. En voici un extrait :

« Je n'accepterai pas de présents, en tant qu'héliaste, ni moi-même, ni par l'intermédiaire d'un autre ou d'une autre, par aucun artifice ou machination quelconque. Je n'ai pas moins de trente ans et **j'écouterai avec une égale attention l'accusateur et l'accusé**, et je me déciderai uniquement sur l'affaire elle-même. »

Démosthène, Contre Timocratie, 353 av. J. -C.

Doc 2. Le déroulement d'un procès

« Quand les juges sont arrivés et qu'ils ont été répartis dans chacun des tribunaux, le magistrat qui a la présidence du tribunal tire une tablette de chaque boîte (1), de manière à avoir dix noms, un par tribu. Il met ces tablettes dans une autre boîte vide et les cinq premiers noms qu'il tire se trouvent affectés par le sort : le premier à la surveillance de l'eau (2), les quatre autres à la surveillance des bulletins de vote, pour empêcher que nul ne cherche à suborner le surveillant de l'eau ni ceux des bulletins, et qu'aucune fraude ne soit commise [...]. Les cinq juges dont le nom n'est pas sorti reçoivent des présidents le tableau de service relatif au paiement du salaire [...] quand le jugement sera rendu. [...] Il y a dans le tribunal des clepsydres munies de tuyaux pour l'écoulement. On y verse l'eau dont la mesure détermine la durée des plaidoiries. [...] La même quantité d'eau est attribuée à l'accusation et à la défense. »

Aristote (384-322 av. J.-C.), Constitution d'Athènes, 46-47

1. Il y a 10 boîtes par tribunal : elles comportent sur des tablettes les noms des héliastes tirés au sort pour siéger à l'audience.
2. C'est-à-dire des clepsydres, qui servent à mesurer le temps.

Quelles sont les conditions à remplir pour être héliaste ? Quelles sont les fonctions attribuées aux cinq juges dont le nom est tiré au sort ?

Expliquez le fonctionnement d'une clepsydre.

Pourquoi sont-ils plusieurs à effectuer les tâches qui leur sont confiées ?

Pourquoi est-il nécessaire de mesurer le temps de parole de l'accusation et de la défense ? Expliquez la phrase en gras dans le premier texte ?

II. Des citoyens impliqués dans la vie de la Cité

1. Être citoyen athénien, c'est avant tout être soldat

Être citoyen athénien implique des droits mais aussi des devoirs, le premier d'entre eux étant celui de défendre la cité par les armes. À l'issue de l'éphébie, tout citoyen est un soldat capable de se battre jusqu'à l'âge de 60 ans. Les Athéniens participent aussi financièrement à l'effort de guerre. Les plus fortunés arment les navires et dirigent l'armée. Les citoyens qui peuvent se payer un cheval sont cavaliers. Ceux pouvant s'armer d'une lance et d'un bouclier sont hoplites. Les plus pauvres sont rameurs.

Cette armée de citoyens a remporté d'importantes victoires au Ve siècle notamment contre les Perses lors des batailles de Marathon et de Salamine (voir doc. 1). Cette supériorité

militaire permet à Athènes de dominer le monde grec pendant une grande partie du Ve siècle. À la fin de la guerre du Péloponnèse, les Athéniens perdent la guerre contre Sparte marquant ainsi le déclin de la puissance militaire athénienne. Au IVe siècle, Athènes doit s'incliner face à la puissance des armées macédoniennes. La défaite contre le roi Philippe de Macédoine à Chéronée en -338 marque la fin de l'indépendance des cités grecques.

2. Une religion commune à tous les Athéniens

La communauté des citoyens se rassemblait fréquemment lors des cérémonies religieuses et culturelles, indissociables à la vie religieuse. Par leur participation à ces activités, les Athéniens renforçaient leur conscience politique, c'est-à-dire leur sentiment d'appartenir à la même Cité.

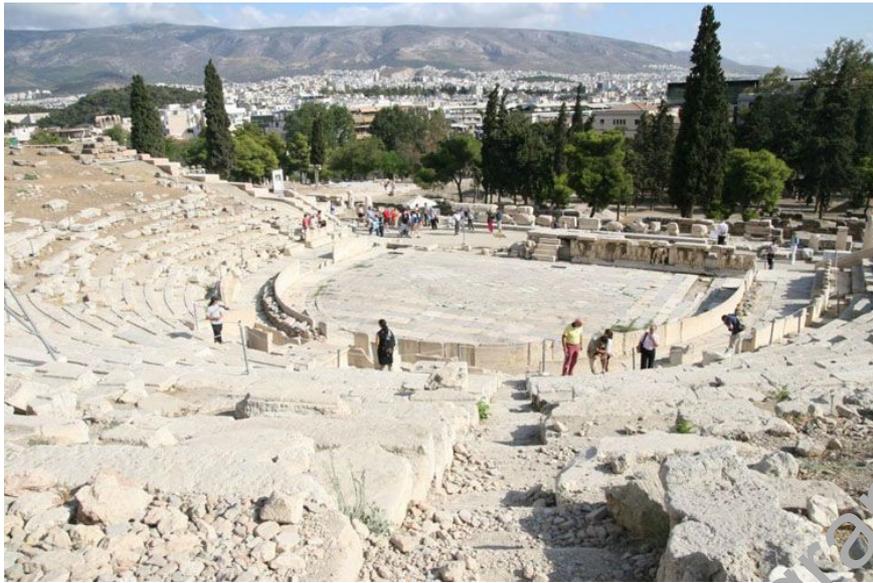
Tous les Grecs pratiquaient la même religion : celle-ci était polythéiste. Mais dans certaines Cités, certaines divinités bénéficiaient d'un culte particulier : on les appelait les divinités poliades. Ainsi, à Athènes, on vénérait Athéna, déesse protectrice de la Cité. (Polis en grec d'où poliade et politique).

La participation aux activités religieuses de la cité était un devoir civique ; cela consistait essentiellement en l'accomplissement d'un certain nombre de rites, par des offrandes et des sacrifices avant toute cérémonie officielle mais aussi avant des jeux, des concours ...

À Athènes, tous les quatre ans, se déroulait la grande fête des Panathénées. Elle durait six jours, pendant le mois de juillet. À cette occasion étaient organisés de nombreux concours et compétitions (épreuves sportives, représentations théâtrales...). Le dernier jour était consacré à une grande procession à travers la ville : toute la population défilait, regroupée par catégories (magistrats, prêtres, soldats, jeunes filles...). La procession se terminait au Parthénon (le plus grand temple de l'Acropole) où on offrait à la statue d'Athéna un vêtement tricoté et brodé par les jeunes filles de la Cité. Ainsi, les Athéniens célébraient avec faste et ferveur la grandeur et l'unité de la Cité.

3. Les Athéniens se divertissent ensemble

Athènes a exercé au Ve et IVe siècles avant notre ère, un rayonnement incontestable sur le reste de la Grèce dans les domaines artistiques et culturels. Grâce à une production abondante et variée, elle attirait de nombreux intellectuels et artistes.



Document. 4. Le théâtre de Dyonisos à Athènes.

Pour comprendre le document :

Où se situe le théâtre à Athènes (voir plan d'Athènes) ?

Décrivez la forme du théâtre.

Le théâtre faisait partie de la vie des citoyens. C'était à la fois un divertissement et un moyen d'éducation : on y apprenait à s'exprimer, à devenir orateur. Les citoyens y assistaient fréquemment et l'entrée était gratuite pour les plus pauvres. Les pièces de théâtres étaient financées par les citoyens les plus riches.

Il faut distinguer deux grands types d'œuvres :

La tragédie. Elle montre que le destin des hommes et des héros est entre les mains des dieux. Les trois auteurs tragiques les plus connus sont Eschyle (525-456), Sophocle (495-405), Euripide (480-406).

La comédie. Elle permet de critiquer la société ou le système politique. L'auteur le plus connu est Aristophane.

Tous les arts connaissent un profond renouvellement : la Philosophie (Socrate, Platon, Aristote), l'Histoire (Hérodote, Thucydide...), la sculpture (Phidias). Les principaux chantiers culturels sont financés par la Cité. Ainsi, grâce à Périclès et au Trésor de la Ligue de Délos, l'Acropole détruite pendant les guerres contre les Perses fut richement reconstruite, symbolisant ainsi, la puissance retrouvée d'Athènes.

Vocabulaire :

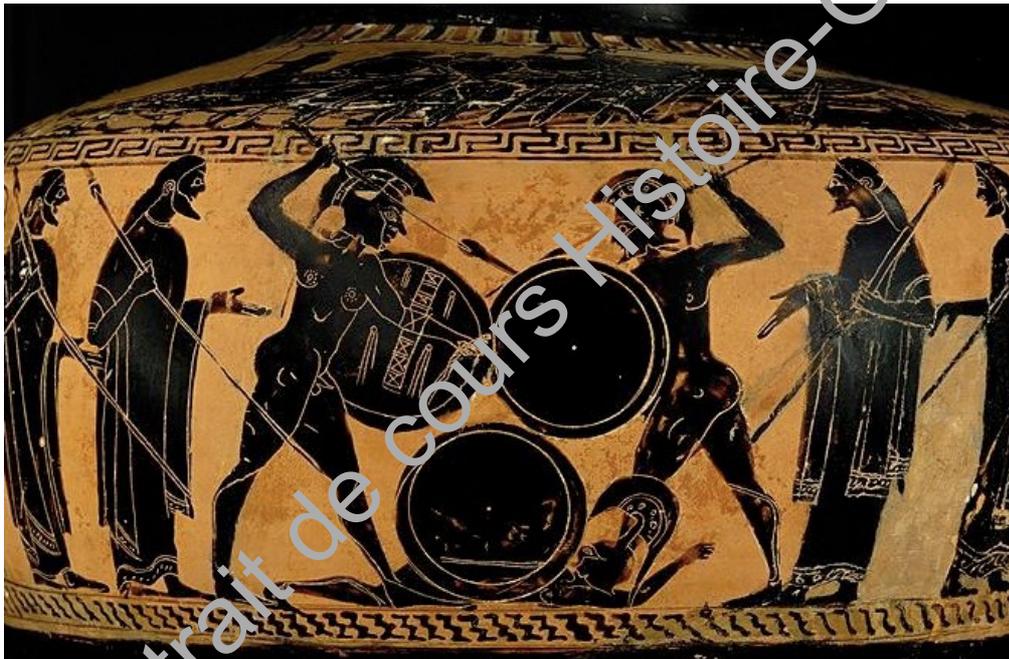
Ligue de Délos : Alliance entre certaines Cités grecques dominées par Athènes contre la menace d'une guerre perse au Ve siècle avant notre ère. En échange de la protection militaire d'Athènes, les Cités devaient verser un tribut à Athènes conservé sur l'Acropole.

Exercice 2

Questions de cours :

- 1/ Quel est le principal devoir du citoyen athénien ?
- 2/ Quelle est la religion des Athéniens ?
- 3/ Qui est la déesse protectrice d'Athènes ?
- 4/ Qu'est-ce qu'une tragédie ?
- 5/ Qu'est-ce que la ligue de Délos ?

Étudier une peinture sur vase pour comprendre le rôle des hoplites :



Peinture sur vase datant du Ve siècle avant notre ère, Musée du Louvre, Paris.

- 1/ Présentez le document
- 2/ Quelle est la place d'un hoplite dans l'armée athénienne ?
- 3/ Comment, en devenant citoyen, un jeune athénien devient-il aussi soldat ?

4/ Pourquoi l'esclave est-il représenté plus petit que les autres personnages ? Que vient faire le scythe, un étranger, dans cette scène ?

5/ Expliquez que cette image présente un aspect important de la fonction de citoyen.

Extrait de cours Histoire-Géographie